Département du VAUCLUSE

MAIRIE
DE
LACOSTE
84480

DEMANDE D'ENLEVEMENT D'ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des encombrants est un SERVICE GRATUIT qui a lieu le dernier jeudi de chaque mois

Date de la demande :……

DEMANDEUR

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

N° Tel :……

ENCOMBRANTS A ENLEVER

……

……

……

……

Cadre réservé à la mairie :
Date de réception de la demande :

Signature :

L'enlèvement des encombrants a lieu le dernier jeudi de chaque mois

- Le service est réservé aux particuliers.
- Seuls les objets ne rentrant pas dans un véhicule léger seront enlevés.
- Toute demande doit être déposée à la mairie au plus tard le mardi midi qui précède le jour d'enlèvement.

Le nombre d'objets encombrants est limité à 3 par passage.

SONT INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets végétaux, les sacs de vêtements, les bidons de liquides divers, les pots de peintures, les pneumatiques, les objets non séparés de leur partie vitrée.

SONT ADMIS

Les gros appareils ménagers, les meubles démontés, les portes et fenêtres sans le vitrage, les sommiers et matelas.